



Observatoire sur les systèmes d'information les réseaux et les inforoutes au Sénégal

BATIK

**Bulletin d'analyse sur les technologies de l'information et de la communication
Lettre d'information électronique mensuelle publiée par OSIRIS
l'Observatoire sur les systèmes d'information, les réseaux et les inforoutes au Sénégal**

N° 109 août 2008

Sommaire

Editorial

Construire les bases d'une industrie africaine des contenus numériques

Actualités

48 heures de la musique sénégalaise sur Internet

Venue au Sénégal de la cellule anti-piratage de Canal+

Lancement d'un projet régional sur les déchets électroniques et informatiques

Sentel accusé de fraude sur la téléphonie internationale par la Sonatel

Contentieux juridique entre PCCI et la BOAD

Politique

Nouveau changement de tutelle pour le département des télécommunications et des TIC

Marième Thiam Ndour nommée Inspecteur technique au MITTTTIC

Infrastructures et services

Opposition du RESTIC au déploiement de réseaux de type CDMA par l'ADIE

Projets

Tigo envisage d'ouvrir des agences régionales

Rendez-vous

Conférence Highway Africa 2008 (Grahamstown, Afrique du Sud, 8-10 septembre 2008)

Editorial

* Construire les bases d'une industrie africaine des contenus numériques

L'organisation par Kheweul.com des 48 heures de la musique sénégalaise sur Internet est une initiative qui mérite d'être saluée. Cette opération, qui a vu 63 équipes composées de d'informaticiens, de développeurs et d'infographistes créer gratuitement des sites web utilisant les technologies de dernière génération, a permis à 200 musiciens venus de toutes les régions du Sénégal, appartenant à différentes générations et représentant divers styles musicaux, de disposer de leur site web. L'engouement suscité tant chez les artistes, comme la montré la présence à la cérémonie de remise des trophées des Samba Diabaré Samb, Yandé Codou Sène, Doudou Ndiaye Coumba Rose, Fallou Dieng, Fanta Mbacké Kouyaté, Pape et Cheikh, etc., que chez les spécialistes du Web qui ont travaillé avec enthousiasme pendant 48 heures d'affilée, ont été des preuves éclatantes de la réussite de cette manifestation. Au-delà de la sensibilisation des musiciens aux opportunités offertes par Internet pour faire connaître leur existence et surtout leurs productions à travers le monde, cette initiative a permis de révéler le potentiel de compétences et de créativité existant chez les jeunes développeurs de sites web au Sénégal. A une autre échelle, si l'on souhaite véritablement que la Stratégie de croissance accélérée (SCA) ne soit pas qu'un document de plus dont les recommandations dormiront dans les tiroirs des décideurs, il faut désormais multiplier ce genre d'opération, non seulement en direction des autres composantes du monde des arts et de la culture (écrivains, poètes, cinéastes, peintres, sculpteurs, stylistes, etc.) mais également au profit de tous les secteurs d'activités économiques et sociales (agriculture, tourisme, éducation, santé, artisanat, etc.). En procédant de la sorte, il s'agit de viser deux objectifs stratégiques complémentaires à savoir d'une part la modernisation, la promotion et la valorisation de ces différents secteurs d'activités en vue notamment d'améliorer leur efficacité et leur compétitivité et d'autre part la construction des bases d'une industrie sénégalaise des contenus numériques qui sera à la fois créatrice d'emploi et de richesses matérielles et immatérielles à travers l'affirmation de la présence culturelle du Sénégal et de l'Afrique dans le cyberspace. Internet fonctionnant clairement sur le modèle de l'auberge espagnole dans laquelle on ne mange que ce que l'on apporte, il est grand temps que les Africains cessent de se lamenter sur le faible pourcentage de contenus véhiculant sur Internet la vision, la culture, les langues et les valeurs du continent pour s'atteler résolument à la production de contenus numériques en tous genres. Qu'on s'en réjouisse ou qu'on le déplore, nous vivons hélas à l'heure de la marchandisation de la culture et il n'y a aucune raison que l'Afrique qui possède d'immenses ressources culturelles ne se positionne pas fortement sur ce marché qui n'a rien de secondaire. Depuis près de deux décennies, les industries culturelles sont en effet devenues un des moteurs du capitalisme dans un certain nombre de pays occidentaux où elles sont fortement créatrices d'emplois et de richesses. Enfin, à l'heure où la mondialisation étend son influence à pas de géant avec pour corollaire une forte tendance à l'uniformisation des valeurs, des formes d'organisation, des processus et des produits, la valorisation du patrimoine culturel africain à travers sa numérisation et sa mise en ligne est sans doute un des meilleurs gages contre son altération, son aliénation voire sa disparition et donc un atout décisif pour l'illustration et la défense de la diversité culturelle qui est source d'enrichissement et d'épanouissement humain. Cependant pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de dépasser le cadre national et placer cette problématique dans un cadre sous-régional voire continental pour des raisons d'échelle économique mais aussi afin de prendre en compte la diversité et l'unité culturelle de l'Afrique mises en évidence par Cheikh Anta Diop.

Amadou Top
Président d'OSIRIS

Actualités

* 48 heures de la musique sénégalaise sur Internet

A l'initiative de Kheweul.com, de l'association des métiers de la musique (AMS) et de l'Agence de régulation des télécommunications et des postes (ARTP), se sont déroulés, les 28 et 29 août 2008, au Campus numérique francophone de Dakar (CNFD) de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), à l'Ecole supérieure multinationale des télécommunications (ESMT) et au Centre de calcul de l'Université Cheikh Anta Diop de Diop de Dakar (UCAD), les 48 heures de la musique sénégalaise sur Internet. Près de 63 équipes d'informaticiens se sont attelées à réaliser de sites web pour des musiciens sénégalais.

La musique sénégalaise sur Internet : <http://www.musiquesenegalaise.com/>

* Venue au Sénégal de la cellule anti-piratage de Canal+

La société française Canal+ a dépêché au Sénégal une équipe d'experts anti-piratage afin de tenter d'enrayer le phénomène de piratage de la chaîne cryptée Canal Horizon qui a pris une ampleur considérable. Canal+ estime en effet que le nombre de personnes captant illégalement ses émissions est supérieur à ses 25.000 abonnés légaux. Le prix de l'abonnement mensuel à Canal+ est de 19.000 Francs CFA quand les « abonnés » illégaux paient en général entre 2000 et 5000 Francs CFA par mois.

Canal Horizon: <http://www.canalhorizons.com/>

* Lancement d'un projet régional sur les déchets électroniques et informatiques

Le 19 août 2008, dans le cadre d'un projet initié par le Centre de recherche pour le développement international (CRDI) en collaboration avec l'Université Cheick Anta Diop de Dakar (UCAD), un projet de recherche exploratoire sur les déchets de l'électronique et de l'informatique en Afrique de l'Ouest a été lancé à Bamako (Mali). Visant à établir un état des lieux de la question des déchets de l'électronique et de l'informatique dans l'espace de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) et apporter de nouvelles connaissances sur les modalités adéquates de gestion, de réglementation, de recyclage et de valorisation de ces déchets dans un contexte de développement durable, ce programme de recherche devrait s'étendre sur une durée de 24 mois. Rappelons qu'en collaboration avec l'EMPA (Suisse) la cellule Sénéclic, dépendant de la Présidence de la République, a lancé un projet similaire dénommé « e-dechet » destiné au recyclage de déchets électriques et électroniques au Sénégal (Cf. Batik n°102, janvier 2008).

UCAD : <http://www.ucad.sn/>

CRDI : <http://www.idrc.ca/>

EMPA : <http://www.empa.ch/>

* Sentel accusé de fraude sur la téléphonie internationale par la Sonatel

Le journal l'As du 22 août 2008 a révélé que la société de téléphonie mobile Sentel qui commercialise son offre sous le label Tigo aurait été accusé par la Sonatel d'avoir mis en

place en place un réseau de communication satellitaire parallèle avec les Belgacom (Belgique) et Jvm (Canada) lui causant un préjudice de 400 à 500 millions de Francs CFA.

Sentel : <http://www.tigo.sn/>

* Contentieux juridique entre PCCI et la BOAD

Suite à un désaccord sur l'interprétation du mode de calcul du remboursement des traites sur la créance de 2 milliards de francs accordé la Banque ouest-africaine pour le développement (BOAD) à PCCI en septembre 2002, le siège de la société de téléseices a failli être vendu aux enchères suite à un jugement rendu le 1^{er} juillet 2008. PCCI ayant interjeté appel, la vente de l'immeuble a été suspendue mais l'affaire reste pendante.

PCCI : <http://www.pcci.sn/>

BOAD : <http://www.boad.org/>

Politique

* Nouveau changement de tutelle pour le département des télécommunications et des TIC

Suite au décret du Président de la république démettant Farba Senghor de ses fonctions de ministre de l'Artisanat et des Transports aériens le 28 août 2008, il a été procédé à un réaménagement ministériel qui a eu pour conséquence le rattachement du département des télécommunications et des TIC au ministère l'Information et des Relations avec les institutions qui prend désormais l'appellation de ministère de l'Information, des Télécommunications, des TIC, du NEPAD, des Relations avec les institutions.

Gouvernement du Sénégal : <http://www.gouv.sn/>

* Marième Thiam Ndour nommée Inspecteur technique au MITTTTIC

Le Conseil des Ministres du 12 août 2008 a procédé à la nomination de Marième Thiam Ndour dans les fonctions d'Inspecteur technique au sein Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres, des Télécommunications et des TIC. Marième Thiam Ndour avait été nommé pour la première fois dans les mêmes fonctions, le 6 juillet 2006, au sein du Ministère des Postes, Télécommunications et des Nouvelles technologies de l'Information et de la Communication (MPTNTIC) qui a depuis changé plusieurs fois d'appellation au gré des nombreux remaniements ministériels.

Gouvernement du Sénégal : <http://www.gouv.sn/>

Infrastructures et services

* Opposition du RESTIC au déploiement de réseaux de type CDMA par l'ADIE

Dans un communiqué de presse daté du 25 août 2008, le bureau exécutif du Rassemblement des Entreprises du Secteur des TIC (RESTIC) a dénoncé les projets de l'Agence de l'informatique de l'Etat (ADIE) de déployer un réseau de téléphonie mobile ouvert usant un standard différent de celui du GSM. Pour moire, dans le cadre du déploiement de l'intranet administratif sur l'ensemble du territoire sénégalais, l'ADIE envisage de mettre en place dans

chaque capitale régionale un réseau téléphonique sans fil de troisième génération de type CDMA permettant à tous les agents de l'administration publique de communiquer entre eux sans limitation et sans frais.

RESTIC : <http://restic.org/>

ADIE : <http://www.adie.sn/>

Projets

* Tigo envisage d'ouvrir des agences régionales

A l'occasion d'une visite de son nouveau siège situé aux Almadies à l'attention de la presse, Tigo, le deuxième opérateur de téléphonie mobile au Sénégal, a annoncé son projet d'ouvrir des agences régionales. En janvier 2008, Tigo avait déjà annoncé l'ouverture future de dix-huit agences dans plusieurs quartiers de Dakar ainsi que dans chaque capitale régionale, en plus des neuf agences (Thiès, Mbour, Oukam, Dakar-Plateau, Louga, Almadies, Parcelles et Touba) qui composent actuellement son réseau national.

Tigo : <http://www.tigo.sn/>

Rendez-vous

* Conférence Highway Africa 2008 (Grahamstown, Afrique du Sud, 8-10 septembre 2008)

L'édition 2008 de la Conférence Highway Africa, organisée par l'Ecole de journalisme et d'études des médias de Rhodes University et la South African Broadcasting Corporation (SABC) se déroulera du 8-10 septembre 2008 à Grahamstown (Afrique du Sud).

Highway Africa : <http://highwayafrica.wordpress.com/>

Envoyez-nous vos informations : osiris@osiris.sn

Dossiers spéciaux, abonnement et archives : <http://www.osiris.sn/>



Cette création est mise à disposition sous un contrat Creative Commons (Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.0) Osiris, août 2008.
